

« Sexualité du sujet âgé »

Public :

Tout personnel d'un établissement social et médico-social

Prérequis :

Aucun

Durée de formation :

14 heures / 2 jours

Objectifs de cette formation :

- Connaître le développement psycho-sexuel depuis l'enfance au grand âge
- Différencier le normal du pathologique
- Comprendre le traumatisme sexuel et ses conséquences
- Connaître les principes du droit sur la sexualité en institution pour les aînés
- Définir l'âgisme et la catégorisation par l'âge
- Connaître les violences sexuelles et les processus d'alerte
- Identifier les différents types de relation de normales à pathologiques
- Comprendre les besoins et attentes du sujet âgé en matière de sexualité

Inscription :

Pour toute demande d'inscription, veuillez nous contacter au 0658742404 ou par courriel : alice.bourasseau@spaudits.fr

Moyen et modalité :

Présentiel

Alternance de théorie et de pratique

Moyens Techniques :

Tables, chaises, supports visuels, vidéoprojecteur

Adaptation et suivi de la formation :

Un suivi de la formation et de l'accompagnement sera réalisé tout au long de la formation. La formation pourra être adaptée pour pallier des difficultés majeures rencontrées par l'apprenant.

Évaluation de parcours :

Le contrôle de connaissances permettant de vérifier le niveau de compétences acquis par les Stagiaires est effectué selon les modalités suivantes :

QCM/ Etude de cas pratiques/ Analyse de cas concrets du terrain

Délai d'accès :

Un délai minimum et incompressible de 14 jours entre l'inscription et l'accès à la formation est appliqué.

Évaluation du besoin :

- Les connaissances des participants sont évaluées avant, pendant et après la formation.
- La satisfaction des participants est évaluée après la formation.
- Un certificat de réalisation de formation est transmis à chaque participant à l'issue de la formation

Le Prix :

En Inter : 800 euros HT/ stagiaire

EN intra : Nous contacter/ devis établi sur-mesure.

PROGRAMME DE FORMATION DETAILLE

Jour 1 :

Matin :

MODULE 1 : propos introductifs

Durée : 30 minutes

Objectif : mettre en confiance les stagiaires et lever les tabous

Chapitre 1 : liberté sexuelle

Chapitre 2 : santé sexuelle

Chapitre 3 : autodétermination

Évaluation module 1 : réponse aux questions/temps d'échange

MODULE 2 : l'institution et la sexualité

Durée : 1h30

Objectif : quels sont les droits en matière de sexualité des personnes en institution ou sous tutelle ?

Chapitre 1 : ce que dit le droit sur la sexualité en institution pour les aînés
Et idem pour ceux sous tutelle ?

Évaluation module 2 : réponse aux questions/temps d'échange

MODULE 3 : l'âgisme, une violence en soi

Durée : 1h30

Objectif : comprendre le phénomène de catégorisation et de division par l'âge

Chapitre 1 : définition de l'âgisme
Chapitre 2 : qui est touché par l'âgisme
Chapitre 3 : où observe-t-on l'âgisme
Chapitre 4 : En quoi l'âgisme est un problème ?

Évaluation module 3 : point sur la matinée de formation

Après- midi :

MODULE 4 : les violences et processus d'alerte

Durée : 1h00

Objectif : analyser les différentes formes de violence

Chapitre 1 : violences physiques
Chapitre 2 : violences psychologiques
Chapitre 3 : violences sexuelles
Chapitre 4 : les personnes ressources et les numéros utiles

Évaluation module 4 : réponse aux questions/temps d'échange

MODULE 5 : les relations saines/malsaines

Durée : 1h00

Objectif : analyser les différents types de relations : normales à pathologiques

Chapitre 1 : essais de définition des relations saines et malsaines

Chapitre 2 : les relations égalitaires

Chapitre 3 : qu'est-ce que la manipulation ? exemples concrets

Chapitre 4 : qu'est-ce que l'emprise ? le chantage affectif

Évaluation module 5 : réponse aux questions/temps d'échange

MODULE 6 : les violences sexuelles : définitions légales

Durée : 45 minutes

Objectif : comprendre ce que sont les violences sexuelles

Chapitre 1 : agression sexuelle

Chapitre 2 : viol

Chapitre 3 : inceste

Évaluation module 6 : réponse aux questions/temps d'échange

MODULE 7 : les violences spécifiques

Durée : 45 minutes

Objectif : analyser les autres formes de violences sexuelles

Chapitre 1 : la pornographie : pourquoi est-ce problématique ? Qu'est-ce que le porno éthique ?

Chapitre 2 : les violences sexuelles chez les personnes âgées

Évaluation module 7 : point sur la journée de formation

Regards sur la sexualité et les pratiques - échanges

Pratiques sexuelles et regards croisés

Jour 2 :

Matin :

MODULE 8 : le corps et la construction de l'intime

Durée : 1h00

Objectif : comprendre les schémas corporels et de l'intime

Chapitre 1 : les différentes parties du corps érotique et la génitalité

Chapitre 2 : la construction de l'intimité

Chapitre 3 : les différentes identités sexuelles et l'orientation sexuelle

Chapitre 4 : la transidentité

Évaluation module 8 : réponse aux questions/temps d'échange

MODULE 9 : le plaisir sexuel

Durée : 1h00

Objectif : comprendre les notions de plaisir et de déplaisir sexuel

Chapitre 1 : manifestations physiques et psychiques

Chapitre 2 : impact de la sexualité

Chapitre 3 : pourquoi est-il important de développer le plaisir et savoir nommer le déplaisir

Chapitre 4 : reconnaître les manifestations pour les personnes non verbales ou moins verbales

Les sextoys à proposer aux personnes ayant des envies sexuelles

Évaluation module 9 : réponse aux questions/temps d'échange

MODULE 10 : la vie sexuelle des aînés

Durée : 1h30

Objectif : comprendre les besoins et attentes du sujet âgé en matière de sexualité

Chapitre 1 : évolution de la vie sexuelle après 60 ans

Chapitre 2 : intérêt et de la sexualité après 75 ans (en moyenne)

Chapitre 3 : pratiques sexuelles « favorites » des seniors

Évaluation Module 10 : point sur la matinée de formation

Après-midi :

MODULE 11 : les difficultés sexuelles

Durée : 1h15

Objectif : connaître les notions de troubles ou difficultés en lien avec la sexualité

Chapitre 1 : difficultés au masculin

Chapitre 2 : difficultés au féminin

Chapitre 3 : difficultés communes aux deux sexes

Évaluation Module 11 : réponse aux questions/temps d'échange

MODULE 12 : les difficultés sexuelles liées à l'âge

Durée : 1h15

Objectif : connaître les notions de troubles ou difficultés en lien avec la sexualité et le vieillissement

Chapitre 1 : impact du vieillissement sur la réponse masculine

Chapitre 2 : impact du vieillissement sur la réponse féminine

Chapitre 3 : les problématiques pathologiques (cancer et sexualité, maladies dégénératives et sexualité...)

Évaluation Module 12 : réponse aux questions/temps d'échange

MODULE 13 : le trauma sexuel et le stress post traumatique

Durée : 1h00

Objectif : connaître les notions de stress post traumatique

Chapitre 1 : définition du stress post traumatique

Chapitre 2 : définition du trauma sexuel et conséquences sur la personne

Évaluation Module 13 : point sur les deux journées de formation

Intervenante

Psycho-sexologue certifiée et spécialisée dans la prévention des violences physiques et sexuelles

Handicap :

Toutes les formations dispensées par SP AUDITS sont accessibles aux personnes en situation de handicap. Lors de l'inscription à nos formations, nous étudions avec le candidat en situation de handicap et à travers un questionnaire les actions que nous pouvons mettre en place pour favoriser son apprentissage.

Pour cela, nous pouvons également nous appuyer sur un réseau de partenaires nationaux préalablement identifiés.

Coordonnées des partenaires handicap :

AGEFIPH

Bruno STERLIN

Contact mail uniquement

rhf-bfc@agefiph.asso.fr

MDPH

MDPH 52 rue Pierre Deliry 71100 Chalon sur Saône

03 85 21 51 30

contact@mdph71.fr

Contact :

POITOUX Stéphanie

s.poitoux@hotmail.com

0658179612

ACCESSIBILITE

En application de l'article 47 de la loi n° 2005-102 du 11 février 2005 et du décret n° 2019-768 du 24 juillet 2019 ce document présente la politique de SP AUDITS en matière d'accessibilité numérique.

1. RESPONSABLE ACCESSIBILITE NUMERIQUE

Pour veiller continuellement à l'accessibilité des contenus numériques, SP AUDITS a nommé un responsable de l'accessibilité numérique.

Celui-ci a pour missions :

- De veiller à la mise en place de processus pour l'accessibilité des contenus numériques ;
- De rendre compte au responsable de la formation des contenus et des services numériques, ainsi que de tout besoin d'amélioration ;
- De s'assurer que la sensibilisation aux exigences de l'accessibilité est encouragée dans l'établissement ;
- D'être l'interlocuteur premier sur tous les sujets d'accessibilité numérique.

2. ACTION DE FORMATION ET DE SENSIBILISATION

Pour répondre au besoin de sensibilisation et de formation des membres de SP AUDITS, un plan de formation sera déroulé sur les trois prochaines années. Ces formations seront réalisées selon la méthode la plus appropriée pour répondre aux spécificités de la formation, soit par des dispositifs à distance synchrones ou asynchrones, soit par des dispositifs en présentiel.

3. GUIDE DES BONNES PRATIQUES

Pour que la prise en compte de l'accessibilité dans la fabrication des contenus et la mise en place des services numériques deviennent des éléments de la qualité, chaque pôle intégrera les bonnes pratiques de l'accessibilité adaptées à ses contenus et outils. Cette adaptation sera issue des expériences faites lors de nos formations.

CONDITIONS GENERALES DE VENTE

Modalités de règlement

Le paiement sera dû en totalité à réception d'une facture émise par l'organisme de formation à destination du bénéficiaire.

Non réalisation de la prestation de formation

En application de l'article L6354-1 du Code du travail, il est convenu entre les signataires de la présente convention, que faute de résiliation totale ou partielle de la prestation de formation, l'organisme prestataire doit rembourser au cocontractant les sommes indûment perçues de ce fait.

Obligations et force majeure

Dans le cadre de ses prestations de formation, « SP AUDITS » est tenue à une obligation de moyen et non de résultat vis-à-vis de ses Clients ou de ses Stagiaires. « SP AUDITS » ne pourra être tenue responsable à l'égard de ses Clients ou de ses Stagiaires en cas d'inexécution de ses obligations résultant d'un événement fortuit ou de force majeure. Sont ici considérés comme cas fortuit ou de force majeure, outre ceux habituellement reconnus par la jurisprudence : la maladie ou l'accident d'un intervenant ou d'un responsable pédagogique, les grèves ou conflits sociaux externes à « SP AUDITS », les désastres naturels, les incendies, l'interruption des télécommunications, de l'approvisionnement en énergie, ou des transports de tout type, ou toute autre circonstance échappant au contrôle raisonnable de « SP AUDITS ».

Devis et attestation

Pour chaque action de formation, un devis est adressé en deux exemplaires par « SP AUDITS » au Client. Un exemplaire dûment renseigné, daté, tamponné, signé et revêtu de la mention « Bon pour accord » doivent être retourné à « SP AUDITS » par e-mail. Le cas échéant une convention particulière peut être établie entre « SP AUDITS », l'OPCO ou le Client. À l'issue de la formation, « SP AUDITS » remet une attestation de formation au Stagiaire. Dans le cas d'une prise en charge partielle ou totale par un OPCO, « SP AUDITS » lui fait parvenir un exemplaire de la feuille d'émargement accompagné de la facture. Une attestation d'assiduité pour chaque Stagiaire peut être fournie au Client, à sa demande.

Dédommagement, réparation ou dédit

En cas de renoncement par le bénéficiaire avant le début du programme de formation

- Dans un délai compris entre 2 semaines et 1 semaine avant le début de la formation : 50% du coût de la formation est dû.
- Dans un délai compris entre 1 semaine et 48 heures avant le début de la formation : 75 % du coût de la formation est dû.
- Dans un délai inférieur à 48 heures avant le début de la formation : 100 % du coût de la formation est dû.

Le coût ne pourra faire l'objet d'une demande de remboursement ou de prise en charge par l'OPCO.

Propriété intellectuelle et copyright

L'ensemble des fiches de présentation, contenus et supports pédagogiques quelle qu'en soit la forme (papier, électronique, numérique, orale...) utilisés par « SP AUDITS » pour assurer les formations ou remis aux Stagiaires constituent des œuvres originales et à ce titre sont protégées par la propriété intellectuelle et le copyright. À ce titre, le Client et le Stagiaire s'interdisent d'utiliser, transmettre, reproduire, exploiter ou transformer tout ou partie de ces documents, sans un accord exprès de « SP AUDITS ». Cette interdiction porte, en particulier, sur toute utilisation faite par le Client et le Stagiaire en vue de l'organisation ou l'animation de formations.

Descriptif et programme des formations

Les contenus des programmes, tels qu'ils figurent sur les fiches de présentation des formations sont fournis à titre indicatif. L'intervenant ou le responsable pédagogique se réservent le droit de les modifier en fonction de l'actualité, du niveau des participants ou de la dynamique du groupe.

Confidentialité et communication

« SP AUDITS », le Client et le Stagiaire s'engagent à garder confidentiels les documents et les informations auxquels ils pourraient avoir accès au cours de la prestation de formation ou à l'occasion des échanges intervenus antérieurement à l'inscription, notamment l'ensemble des éléments figurant dans la proposition transmise par « SP AUDITS » au Client. « SP AUDITS » s'engage à ne pas communiquer à des tiers autres que les partenaires avec lesquels sont organisées les formations et aux OPCO, les informations transmises par le Client y compris les informations concernant les Stagiaires. Cependant, le Client accepte d'être cité par « SP AUDITS » comme client de ses formations. À cet effet, le Client autorise « SP AUDITS » à mentionner son nom, son logo ainsi qu'une description objective de la nature des prestations dans ses listes de références et propositions à l'attention de ses prospects et de sa clientèle, entretiens avec des tiers, rapports d'activité, site internet, ainsi qu'en cas de dispositions légales, réglementaires ou comptables l'exigeant.

Protection et accès aux informations à caractère personnel

Le Client s'engage à informer chaque Stagiaire que :

- des données à caractère personnel le concernant sont collectées et traitées aux fins de suivi de la validation de la formation et d'amélioration de l'offre de « SP AUDITS »
- conformément à la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978, le Stagiaire dispose d'un droit d'accès, de modification, de rectification des données à caractère personnel le concernant. Le Stagiaire pourra exercer ce droit en écrivant à : « SP AUDITS » ou par voie électronique à : « SP AUDITS ». En particulier, « SP AUDITS » conservera les données liées au parcours et à l'évaluation des acquis du Stagiaire, pour une période n'excédant pas la durée nécessaire à l'appréciation de la formation. Enfin, « SP AUDITS » s'engage à effacer à l'issue des exercices toute image qui y aurait été prise par tout moyen vidéo lors de travaux pratiques ou de simulations.

Litiges

Si une contestation ou un différend ne peuvent pas être réglés à l'amiable, le Tribunal de Chalon sur Saône sera seul compétent pour régler le litige.

Contactez-nous

Stéphanie POITOUX

Gérante SP Audits

stephanie.poitoux@spaudits.fr

06.58.17.96.12

Hauts-de-France / Normandie / Bretagne / Pays de la Loire

Nouvelle-Aquitaine / Occitanie / Corse

Guadeloupe / Martinique / Guyane / La Réunion / Mayotte

Élodie BONITO

Chargée de formation SP Audits

Elodie.bonito@spaudits.fr

06.64.46.85.96

Île-de-France / Centre-Val de Loire / Grand Est

Bourgogne-Franche-Comté / Auvergne-Rhône-Alpes / PACA

www.spaudits.fr

Retrouvez toutes nos formations et le détail
de nos accompagnements sur notre site internet.